

Index égalité professionnelle Femmes-Hommes pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1- écart de remuneration (en %)	Oui	1	39	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	Oui	0,8	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	Oui	0,5	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	Oui	100	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Oui	3	5	10
Total des indicateurs calculables			94	100
INDEX (sur 100 points)			94	100